



COMMISSION DES JEUNES Section Foot à 11

Réunion restreinte du 3 décembre 2018

Président : Patrick MAIGRET

Présents : DEALET Dominique, LHEUREUX Eric.

Objet de la réunion :

- Point sur les clubs par rapport au statut des jeunes.

Après vérification de la situation sportive des clubs de D1, D2 et D3, assujettis à l'engagement d'équipes de jeunes selon l'article 16 du règlement particulier des championnats seniors, la Commission des Jeunes a recensé certains clubs pouvant être en situation d'infraction potentielle ou pour lesquels le nombre des engagements d'équipes est très proche de la limite imposée par leurs obligations.

Chacun des clubs concernés recevra un courrier individuel pour sensibilisation à leur situation.

Prochaine réunion sur convocation

Le Président : MAIGRET Patrick